

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité.

18-00792 (F)

1.



- a. Contrairement à ce qu'affirme le défendeur, la décision contestée lui a été notifiée officiellement le 29 octobre et non le 28 octobre 2015. Sa demande de contrôle hiérarchique a donc été présentée à temps ;
- b. La lettre de notification officielle du 28 octobre 2015 lui a été remise par un spécialiste de la gestion des ressources humaines le 29 octobre 2015. Il y est indiqué que son accès à la messagerie et aux ressources du réseau de la

...

c) Le



